



POURQUOI FAIRE GRÈVE LE 26 JANVIER ?


RAISON N°3

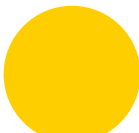
OBTENIR UN SALAIRE À LA HAUTEUR DU RESTE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Entre les enseignants du 1^{er} degré et du 2nd degré, qui ont pourtant la même grille de salaire, les différences de traitement s'expliquent pour 1/3 par les indemnités, 1/3 par les heures supplémentaires et 1/3 en raison des différences de déroulement de carrière (ex-instits devenus professeurs des écoles, âge de départ en retraite et accès à la hors-classe).

Dans la fonction publique d'État, la part des primes et indemnités dans les rémunérations atteint 20%.



 Salaire net moyen mensuel hors prime

 indemnités et heures sup.